

Fiche Adhésion à remplir obligatoirement

pour toutes les prestations ASCE 33 CEREMA
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

1- Conformément aux statuts votés en Juin 2014, l'adhésion des agents IGN donne droit à toutes les offres proposées par l'association à l'identique des agents du Cerema et du CP2II : CIE – Activités sportives – Activité théâtre - Sorties Culturelles ou autres sans restriction, ni différences tarifaires.

2- Conformément à la convention, signée entre l'IGN et l'ASCE, article 4 « montant de la subvention et conditions de paiement », l'IGN reverse une aide financière par agent ayant choisi d'adhérer à l'ASCE 33 Cerema (article 5 « cotisation des agents IGN ») et ayant refusé d'adhérer aux associations St-Mandéennes (AS et COOPAL).

IGN - FICHE ADHESION 2019 - TARIF COTISATION 20 €

Nom, prénom de l'adhérent :

Carte n°

Service : IGN

Date de naissance :

Adresse administrative : IGN - rue Pierre Ramond CS 60013 - 33166 SAINT MEDARD EN JALLES

Téléphone administratif :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel et/ou portable :

Adresse E-mail pour envoi des informations :

Nom et prénom du conjoint		Date de naissance	
Nom et prénom des enfants à charges (- de 25 ans)		Sexe	Date de naissance

Ces renseignements sont très importants, notamment au niveau assurance, lors des manifestations organisées par l'ASCE et pour l'organisation du Noël des enfants.

- non adhérent aux associations ST Mandéennes
- Régulé par chèque n°
- Régulé en espèces

Date :

Signature obligatoire de l'agent pour validation de l'adhésion

